ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 6459

Texte de la question

M. Pierre Micaux appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé sur le problème de la drogue. A l'occasion de la conférence annuelle de l'European on Drug Policy qui s'est tenu la semaine du 27 octobre 1997, il est apparu que le Gouvernement serait éventuellement favorable à la modification de la loi de 1970 relative à la toxicomanie. Il précise, au passage, qu'il souhaite que l'usage du hasch soit toujours pénalisé d'autant qu'une récente étude de terrain atteste que depuis cinq ans la consommation du haschish a doublé. Cela signifie que toutes les catégories sociales confondues sont aujourd'hui touchées par ce fléau et l'arsenal juridique actuellement en vigueur est essentiellement axé sur des mesures répressives. Or, ces dernières ne sont pas favorables à une véritable politique de réinsertion qui permettrait pourtant d'aider ceux qui le souhaitent à retrouver une vie sociale normale. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire savoir quels moyens précis le Gouvernement compte mettre en oeuvre pour apporter une solution à ce problème qui affecte de plus en plus gravement la collectivité nationale.

Données clés

Auteur : M. Pierre Micaux
Circonscription : Aube (1re circonscription) - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 6459
Rubrique : Drogue
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 novembre 1997, page 4041